

04 fév 2005 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 4 février 2005

Investissements publics 2005

Sur proposition de M. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget, le Conseil des Ministres a approuvé la libération d'une première tranche de 25% du programme d'investissements publics calculée sur la base des crédits budgétaires 2005.

Sur proposition de M. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget, le Conseil des Ministres a approuvé la libération d'une première tranche de 25% du programme d'investissements publics calculée sur la base des crédits budgétaires 2005.

Il s'agit de la première tranche de 25% pour les départements et pour la Régie des Bâtiments pour la période janvier-mars 2005, dans le cadre du programme fédéral des investissements publics 2005.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>